



Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2011

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Jean VEYRUN, Serge PARAYRE, Liliane BREARD, Denise COLLIER, Gilbert GARCIA, Cyril LAURENT, Walter RIEDER, Christian SUGIER, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Sylvain CIVIDINO, Jean-Louis BERTRAND, Cyril AUBANEL.

Étaient absents : Liliane BOSETTI représentée par BERTRAND, Bernard NIEDZIELSKI.

Secrétaire de séance : Jean VEYRUN.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2010.

Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L.2122-22

- Bail pour un local de stockage de meubles aux brousses à M et Mme Audrey ROCHETTE pour 6 mois,
- Vente véhicule renault express « 7256VP30 à M AZZAZ Nordine pour 100 €,
- Engager en appel devant les juridictions compétentes avec les cabinets SCP MARIJON DILLENSCHNEIDER et Maître Nicolas BOULLEZ, avocats.

1 - Communauté de communes Vivre -en-Cévennes - modification de l'article 12 - service incendie : Monsieur le maire informe l'assemblée de la problématique du surcoût des dépenses d'incendie et des tergiversation de la communauté de communes sur la prise en charge des participations au service du SDIS. In fine, la compétence reste à la communauté de communes vivre en Cévennes.

2 - Dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2009 : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de proposer la restructuration du carrefour de la RD 130 et du hameau de brousses. Le montant prévisionnel des travaux de ce projet est de 40 000 € H.T.

3 - Animation des activités de la bibliothèque: Sur proposition de Monsieur le Maire la gestion et l'animation de la bibliothèque est confiée à l'association MEDIAS_16_CEVEN. Cette gestion sera contractualisée par une convention. Adopté par 8 voix pour et 4 contre (ADRYANCZYK-PERRIER, BOSETI, AUBANEL, BERTRAND) et 2 abstentions (RIEDER, CIVIDINO). Le conseil DESIGNE Serge PARAYRE et Denise COLLIER pour participer aux travaux du Conseil d'Administration de l'association.

4 - Budgets - décisions modificatives : Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de réaliser les virements budgétaires pour équilibrer les opérations comptables de fin d'exercice et modifications d'imputations techniques sur les Budgets de la commune et du lotissement. Adopté par 9 voix pour et 5 abstentions (CIVIDINO, ADRYANCZYK-PERRIER, BOSETI, AUBANEL, BERTRAND).

6 - Frais de missions : Par 10 voix pour et 2 abstentions (CIVIDINO, AUBANEL) le Conseil Municipal décide le remboursement de frais de mission aux élus qui sont allés au salon des maires à Paris et ENERGIA à Montpellier.

7 - Vente de terrains - modificatif : Monsieur le Maire demande au conseil de modifier la valeur d'acquisition de deux achats de terrains au prix de 8,40 € le m² avec :

- Mme DE ROECK adopté par 10 voix pour et 4 abstentions (CIVIDINO, BOSETI, AUBANEL, BERTRAND).
- M et Mme ADRYANCZYK adopté 11 voix pour et 2 abstentions (CIVIDINO, AUBANEL).

8 - Acquisition d'un garage : à l'unanimité, le conseil décide d'acquérir un garage appartenant à M Calogero BOCINA, 19 PLACE Jules FERRY, 30410 MOLIERES-SUR-CEZE pour un montant de 45 €.

9 - Tarif de l'eau et de l'assainissement : A l'unanimité, le conseil décide des tarifs 2011 soit une hausse de 1,4 % :

	De 0 à 60 m ³	De 61 à 150 m ³	Au delà de 150 m ³
Prix de l'eau au m3	De 0,70 es t porté à 0,71 €	De 0,75 est porté à 0,76 €	De 0,80 es t porté à 0,81 €
Prix de l'assainissement	De 0,70 es t porté à 0,71 €	De 0,75 es t porté à 0,76 €	De 0,80 es t porté à 0,81 €

Le prix de l'abonnement de l'eau de reste à 32 € et l'abonnement assainissement à 30 €.

Le coût du branchement d'assainissement reste fixé à 1 000 € : pour les nouveaux branchements, le paiement sera demandé en une seule fois au moment du dépôt du dossier et non plus sur plusieurs annuités.

10 - Travaux Gammal tranche 2 et renforcement Perret: A l'unanimité, le conseil décide de déposer un dossier pour le renforcement électrique de Gammal Perret pour la tranche 2 ainsi que la partie télécommunications.

11 - Mise en discrétion réseau BT poste Molières et Génie civil télécom tranche 1: A l'unanimité, le conseil décide de déposer un dossier Mise en discrétion réseau BT poste Molières et Génie civil télécommunications tranche 1.

12 - Travaux quartier la luxérière : marché eau et assainissement : A l'unanimité, le conseil décide de confier les travaux neufs des conduites d'eau et d'assainissement à la société SCAIC pour un montant de 987 879 € H.T.

13 - Réhabilitation de la salle des brousses : L'analyse des offres est en cours, décision reportée.

14 - Déclassement d'une voie communale : Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil décide par 9 voix pour et 5 abstentions (CIVIDINO, ADRYANCZYK-PERRIER, BOSETI, AUBANEL, BERTRAND) de lancer une enquête publique pour déclasser le chemin communal.

15 - Demande de l'Association la Sigoulette : A l'unanimité, le conseil décide de rembourser un montant de 300 € réclamé à tort à l'association.

16 - Dotation d'équipement 2011 : Un de subvention sera déposée auprès de l'Etat pour la route quartier de la luxérière pour sa mise en sécurité- adopté par 9 voix « pour » et 5 abstentions (ADRYANCZYK, AUBANEL, BERTRAND, CIVIDINO, BOSETTI)

17 - Désignation d'un représentant auprès du Syndicat mixte d'électricité du Gard : A l'unanimité le conseil désigne M Serge PARAYRE, Syndicat mixte d'électricité du Gard

18 - Organisation des adjoints Question reportée.

19 - Acquisition de terrains aux domaines. Monsieur le Maire donne lecture des propositions d'acquisitions de parcelles établies par FRANCE DOMAINES provenant des successions :

- PIALAT Emile : parcelles C 258, 321, 345, 347 et 354 dont la valeur est estimée à 14 100 €

- MURJAS Georges : parcelles C 256 et 269 dont la valeur est estimée à 4 100 €.

adopté par 9 voix pour et 5 abstentions (CIVIDINO, ADRYANCZYK-PERRIER, BOSETTI, AUBANEL, BERTRAND).

20 - Vente de la cité 13 aux brousses : Par 8 voix pour et 6 abstentions (SUGIER, CIVIDINO, ADRYANCZYK-PERRIER, BOSETI, AUBANEL, BERTRAND) il est décidé de mettre en vente la cité 13 estimée pour la part communale à 31 000 €

21 - Route du Pesquier (point sur le dossier) : Monsieur le Maire précise que l'on attend l'accord pour l'acquisition de deux petits terrains pour faire une déviation de la route.

22 - Plan de prévention des risques inondations : Le plan vient d'être communiqué aux collectivités par le Préfet. Il est d'application immédiate. Les cartes sont disponibles en consultation en mairie.

23 - Porter à connaissance risques miniers : Monsieur le Préfet vient de porter à notre connaissance les zones d'implantations minières qui impactent le droit à construire et en conséquence des études de sol à réaliser lors de tout projet de construction. Les cartes sont disponibles en consultation en mairie.

La séance est levée à 20 h 15.

Le secrétaire de séance

Jean VEYRUN

Le Maire

Patrick DUMAS

Serge PARAYRE

Liliane BREARD,

Denise COLLIER,

Gilbert GARCIA,

Cyril LAURENT,

Walter RIEDER

Christian SUGIER

Jean-Louis BERTRAND

Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Sylvain CIVIDINO,

Cyril AUBANEL.